

# Le Bulletin

## DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Une publication semestrielle  
à l'attention des Gouverneurs du Groupe  
EDS13\*  
Administrateur : Mohamed Sikieh KAYAD

Numéro 11 – octobre 2016

GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE • ASSEMBLÉES ANNUELLES 2016

### Sommaire

Mot de l'Administrateur	1
Assemblées Annuelles 2016 – Thèmes à l'ordre du jour du Comité de Développement	2
Formule dynamique : Rapport aux Gouverneurs aux Assemblées Annuelles 2016	2
Regard vers le futur : une vision pour le Groupe de la Banque mondiale en 2030	4
Souscriptions au capital de la BIRD	2
Visite du Président de la République Centrafricaine à la Banque mondiale	3
Visite du Premier Ministre du Niger à la Banque mondiale	4
Dossiers :	
Les innovations de l'IDA18	5
Lutte contre les flux financiers illicites	7
Bureau de l'Administrateur	8

\* Le groupe EDS13 comprend :

le Benin	Djibouti
le Burkina Faso	le Gabon
le Cameroun	la Guinée
Cabo Verde	la Guinée-Bissau
la République Centrafricaine	la Guinée Equatoriale
le Tchad	Madagascar
les Comores	le Mali
la République du Congo	la Mauritanie
la République Démocratique du Congo	l'Ile Maurice
la Côte-d'Ivoire	le Niger
	Sao Tome & Principe
	le Sénégal
	le Togo

### Mot de l'Administrateur

Mesdames, Messieurs les Gouverneurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser une chaleureuse bienvenue aux Assemblées Annuelles 2016 qui se tiennent à Washington, DC, du 7 au 9 octobre 2016.

Parmi les faits marquants de la vie du Bureau depuis le début de l'année 2016 figurent les négociations en cours pour la reconstitution des ressources au titre de l'IDA18. Le premier round de négociations a eu lieu à Paris les 14 et 15 mars 2016, le deuxième round s'est déroulé du 21 au 24 juin 2016 à Nay Pyi Taw, Myanmar, le troisième aura lieu à Washington DC en marge des Assemblées Annuelles actuelles, et le dernier est prévu en Indonésie, en décembre 2016. Dans le dossier de ce numéro du bulletin vous trouverez un synopsis des différentes nouveautés introduites dans l'IDA18 ainsi que les différents scénarii envisagés. Nous sommes confiants que ces négociations se solderont par une forte mobilisation et une augmentation record des ressources en faveur de l'IDA18.

En ce qui concerne les thèmes à l'ordre du jour de la réunion du Comité de développement prévue le 8 octobre 2016, deux rapports seront examinés. L'un des rapports porte sur la formule proposée par les Administrateurs à la demande des Gouverneurs pour constituer le point de départ des futures discussions sur la répartition du capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) entre ses membres, et l'autre porte sur un certain nombre d'orientations pour permettre au Groupe de la Banque mondiale d'être à la hauteur des attentes en matière de soutien aux Etats membres dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD).

Comme à l'accoutumée, une introduction succincte à tous ces sujets est faite dans ce numéro du Bulletin ainsi qu'une présentation détaillée dans les dossiers préparés à votre attention par le Bureau. Le programme détaillé des différents événements est également inclus dans votre dossier.

Au moment où je m'appête à quitter mes fonctions, le 31 octobre 2016, je voudrais saisir l'occasion pour vous faire part du plaisir que j'ai éprouvé à travailler avec vous, collectivement et individuellement, sur des sujets importants qui concernent la vie quotidienne de nos populations et le fonctionnement de nos institutions. Ces deux dernières années auront été marquantes dans ma vie professionnelle. Tout en apportant ma modeste contribution dans mon rôle d'Administrateur représentant notre groupe au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale, j'ai beaucoup appris de chacun de vous, et je tiens à vous en remercier du fond du cœur.

La collaboration fructueuse que nous avons eue, nous a permis d'atteindre les résultats tangibles mentionnés dans mon rapport d'activité, également inclus dans votre dossier. Pour ma part, j'en retiendrai surtout la cohésion et la forte solidarité au sein de notre groupe, dont une des nombreuses manifestations a été la réussite enregistrée dans la conduite des réformes de sa gouvernance. Je pars ainsi, totalement confiant en l'avenir de notre groupe et de ses relations avec le Groupe de la Banque mondiale. Le nouvel épisode de la gouvernance du groupe est maintenant bien en marche et je me réjouis de la synergie avec mon homologue du FMI sur ce dossier et sur l'ensemble des autres questions d'intérêt commun pour le groupe sur lesquels nous avons eu une franche et fructueuse collaboration.

Bon séjour à Washington DC.



Mohamed Sikieh KAYAD

## Assemblées Annuelles 2016 – Thèmes à l'ordre du jour du Comité de Développement

### Formule Dynamique : Rapport aux Gouverneurs aux Assemblées Annuelles 2016

Au cours des Assemblées Annuelles 2015 tenues à Lima, Pérou, les Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale (GBM) ont pris l'engagement de produire avant les Assemblées annuelles de 2016 une formule dynamique reflétant les directives présentées dans le rapport aux Gouverneurs sur la revue de la répartition du capital du Groupe entre ses pays membres. Le Rapport sur la formule dynamique présente le résultat du travail accompli par les Administrateurs.

Conformément aux principes retenus par les Gouverneurs de la Banque, la formule proposée par les Administrateurs (a) reflète les rôles et les responsabilités des actionnaires de la Banque, (b) est simple et transparent pour permettre une compréhension facile et être acceptable par tous les membres, (c) est basée sur des données déjà disponibles, fiables et de haute qualité, qui intègrent les grandes tendances économiques en évitant une volatilité excessive, et (d) est prioritairement basée sur le poids économique de chaque pays et la mission de développement du Groupe de la Banque mondiale.

En effet, à l'issue des discussions et des négociations qui se sont déroulées entre eux tout au long de l'année 2016, les Administrateurs recommandent une formule composée de deux variables distinctes: le poids économique (EW) et la contribution à l'IDA (IDA). Le poids économique est mesuré par le PIB, et combine le PIB au prix du marché et le PIB mesuré par la parité du pouvoir d'achat (PPP), dans une proportion de 60% et 40% respectivement. La contribution à l'IDA, tient compte des contributions historiques, d'une part; et des contributions au titre des trois dernières reconstitutions des ressources de l'IDA, incluant l'IDA18, d'autre part, dans une proportion de 20% et 80% respectivement.

La formule proposée est le résultat d'un compromis. Elle est conçue pour servir de base aux réajustements à effectuer sur l'actionnariat. Il est prévu que d'autres paramètres soient

## Souscriptions au capital de la BIRD

L'augmentation du capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) décidée par le Conseil d'administration en 2010 visait un double objectif : (1) Donner plus de voix aux pays en développement à faible revenu pour leur permettre d'avoir une plus grande participation dans le processus de décision du Groupe de la Banque mondiale ; (2) Augmenter la capacité financière de la Banque pour accroître son aptitude à mobiliser les ressources.

Pour atteindre le premier objectif, une augmentation sélective du capital a été décidée pour augmenter la part des pays concernés, dont 20 des 23 pays de notre groupe, dans le capital de la Banque, sans aucune incidence financière pour ces pays. Toutefois, afin que la Banque procède à l'émission des parts au profit de ces pays, ceux-ci doivent, au préalable, accomplir les formalités de souscription en adressant aux services de la Banque un formulaire de souscription et les documents d'accompagnement spécifiés dans la lettre d'appel à souscription. Le délai initial de souscription était fixé à fin mars 2015. A cette date, très peu de pays de notre groupe avait accompli ces formalités. Aussi, à l'initiative de l'Administrateur, une prorogation a été demandée et accordée pour 1 an ou 2 ans selon les convenances des pays. L'échéance pour ceux qui avait souhaité une année de prorogation a expiré le 15 mars 2016. Là aussi, vu le nombre très limité de pays ayant respecté cette deuxième échéance, l'Administrateur a de nouveau introduit une requête et

obtenu une nouvelle prorogation de 1 ou 2 ans selon les souhaits des pays.

En ce qui concerne le deuxième objectif poursuivi par la décision de 2010, il est visé par une augmentation générale de capital, ouverte à tous les pays membres, avec une incidence financière, puisque 6% des parts sont appelés. Cependant, les souscripteurs disposent d'un délai de souscription et de paiement du capital appelé dont la date limite était fixée à mars 2016. Le nombre limité de souscription par nos pays a également conduit l'Administrateur à négocier des prorogations de 1 ou 2 ans.

Il convient de signaler que si tous les pays concernés de notre groupe souscrivent à l'augmentation sélective de capital, la part de notre groupe dans le capital de la Banque passerait de 1,91% actuellement, à 2,14%. Ce niveau pourrait baisser au cas où nos pays ne souscrivent pas à l'augmentation générale et que les autres pays y souscrivent. Le seuil minimum normalement requis pour disposer d'un siège au Conseil d'administration de la Banque mondiale est de 2%.

En conséquence, nous réitérons nos encouragements à nos pays pour s'acquitter, au plus tôt, des souscriptions à l'augmentation sélective et à l'augmentation générale de capital de 2010, d'autant plus que les discussions en cours au sein de la Banque s'orientent vers une nouvelle décision d'augmentation de capital qui risque de fragiliser davantage notre présence au Conseil d'administration et le poids de nos pays dans les processus de prise de décision.

pris en considération lors des revues de l'actionnariat ou des négociations autour des augmentations sélectives de capital (ASC). Ainsi, la formule fournit un point de départ important pour les discussions autour de l'actionnariat. En revanche, elle ne constitue pas l'étape finale de la revue. Celle-ci doit intégrer les moyens de traiter les cas les plus significatifs de sous-représentation au travers d'attribution d'actions et des mécanismes permettant de limiter la dilution des actions des actionnaires individuels.

Les Administrateurs recommandent que dans le cadre des rééquilibrages des pouvoirs de vote, l'objectif soit d'obtenir un résultat équilibré et largement acceptable qui puisse à la fois répondre à la question de la sous-représentation, donner une direction vers une structure d'actionnariat équitable et refléter l'évolution de l'économie mondiale et celle de la contribution des pays à la mission du GBM. En conséquence, à l'issue de la revue de l'actionnariat, le pouvoir de vote des Pays en développement et en transition ne devrait pas être réduit.

## Visite du Président de la République Centrafricaine à la Banque mondiale

Le Président de la République Centrafricaine, S.E. le Professeur Faustin-Archange TOUADERA, en visite à Washington D.C, a rencontré, le 27 septembre 2016, Monsieur Roland Kyle PETERS, Directeur Général par intérim chargé des opérations, assurant l'intérim du Président du Groupe de la Banque mondiale. Cette visite, qui est la première depuis l'élection du Président TOUADERA et la fin de la transition en février 2016, avait pour but de faire le point de la coopération avec la Banque mondiale, notamment sur les actions d'appui qui ont conduit à la sortie de crise en République Centrafricaine et poser les jalons pour les prochaines étapes.

Après avoir remercié la Banque mondiale pour le rôle crucial qu'elle a joué dans le processus qui a conduit à la sortie de crise, le Président centrafricain a fait le point de la situation socio-politique et économique dans son

pays à la suite des élections qui ont marquées la fin de la transition. Il a indiqué que les priorités de son gouvernement sont axées autour de la consolidation de la paix et de la sécurité, la réconciliation nationale, la reconstruction et la relance des activités économiques. Il a appelé la Banque à poursuivre et à intensifier son appui à la République Centrafricaine dans cette période critique, afin de l'aider à mettre définitivement fin aux cycles de crises socio-politiques que le pays a traversé.

Dans sa réponse, Monsieur PETERS s'est réjoui de la bonne coopération avec les autorités centrafricaines qui a permis de mettre fin à trois années d'une crise aigüe en République Centrafricaine. Il a rassuré le Président TOUADERA de la disponibilité de la Banque mondiale à poursuivre son aide à République Centrafricaine, afin de consolider les résultats si chèrement acquis. Il a fait



Le Président TOUADERA accueilli par le Directeur Général par intérim Kyle PETERS à son arrivée à la Banque mondiale

part au Président d'un certain nombre de projets et de ressources que la Banque compte mettre prochainement à la disposition du pays à cet effet. Il a indiqué que la Banque travaillera avec les autorités centrafricaines à la prise en compte de l'ensemble des priorités du gouvernement.



Une vue de la séance de travail entre la délégation de la République Centrafricaine, conduite par le Président Faustin-Archange TOUADERA et celle de la Banque mondiale, conduite par le Directeur Général Kyle PETERS, assurant l'intérim du Président de la Banque mondiale.

Enfin, pour assurer le bon déroulement du processus de revue de l'actionnariat, les Administrateurs recommandent que la prochaine étape de discussion mette essentiellement l'accent sur le rééquilibrage de l'actionnariat et non sur la taille du Conseil, ni sa structure, ni sa composition régionale.

### Regard vers le futur – une Vision pour le Groupe de la Banque mondiale en 2030

Le « Regard vers le futur » est un regard critique sur le rôle que le GBM peut jouer dans le développement économique mondial dans les années à venir. Il présente la vision globale de l'organisation pour répondre aux défis d'aujourd'hui. Ces défis sont différents non seulement de ceux d'il y a 70 ans mais aussi de ceux d'il y a 10 ans. En effet, la mondialisation et les progrès technologiques, qui permettent aux publics des régions reculées du Lesotho ou de Myanmar de connaître la vie des riches et des puissants dans les capitales du monde entier, ont changé la nature du travail du GBM et élevé le niveau d'attente parmi tous les clients.

Au cours des 15 prochaines années, une combinaison de tendances à long terme, de facteurs cycliques et d'interruptions imprévues devrait influencer l'agenda du développement. Les forces mondiales de long terme qui dominent maintenant comprennent notamment les changements démographiques ; la nature changeante de la mondialisation ; l'urbanisation rapide ; les progrès technologiques ; et une pression insoutenable sur les ressources naturelles du monde, qui se manifeste plus visiblement dans le changement climatique. Elles comprennent aussi les crises humanitaires, les catastrophes naturelles, les pandémies, et l'instabilité sociale. Ces facteurs cycliques et à long terme poseront de nouveaux défis pour les pays en développement, avec des implications pour l'agenda du développement. Globalement, l'extrême pauvreté diminuera plus lentement que dans les décennies précédentes. Le partage de la prospérité restera difficile pour des milliards de personnes à tous les niveaux de revenu, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays à revenu élevé.

Pour faire face à cet environnement, des réformes structurelles, des mesures visant à diversifier les économies et autres actions pour

## Visite du Premier Ministre du Niger à la Banque mondiale

Le Premier Ministre, M. Brigi RAFINI, a rencontré, le 7 juillet 2016, Monsieur Joaquim LEVY, Directeur Général et Trésorier en Chef, assurant l'intérim du Président du Groupe de la Banque mondiale. Le Premier Ministre était accompagné de la Gouverneure de la Banque pour le Niger, Mme Aichatou Boulama KANE, du Ministre Directeur de Cabinet du Président de la République, du Ministre Délégué au Budget, du Directeur de Cabinet du Premier Ministre et de l'Ambassadeur du Niger aux Etats Unis d'Amérique.

Cette rencontre a permis à la délégation nigérienne de faire avec la Banque le point sur le projet du barrage de Kandadji. Le Premier Ministre s'est engagé à superviser personnellement le suivi du déplacement des populations affectées par le projet. Il a aussi évoqué le prochain appui budgétaire de la Banque en faveur du Niger.

À l'issue de cette rencontre, la Gouverneure du Niger a procédé à la signature d'un accord de financement avec la Banque pour un projet d'eau et d'assainissement urbain.



Le Premier Ministre Brigi RAFINI, costume sombre au centre, avec les membres de sa délégation

stimuler la confiance des investisseurs resteront importantes pour générer une croissance durable et l'emploi pour les hommes et les femmes. Travailler avec le secteur privé sera important pour créer des emplois dans les pays avec un taux de fécondité élevé et ceux ayant un rapide vieillissement de leurs populations, avec des implications pour les responsabilités des hommes et des femmes pour un travail rémunéré et le soin des enfants et des vieillards. Les problèmes auxquels les pays feront face seront de plus en plus régionaux et mondiaux. Il sera de plus en plus important pour

les gouvernements de se concerter et d'agir collectivement pour traiter des questions internationales.

Ces défis exigent que le GBM collabore de plus en plus avec les autres partenaires multilatéraux. Depuis sa création en 1944, vingt (20) autres banques multilatérales de développement (BMD) ont été créées, dont sept grandes (avec des engagements de prêt au-delà de 10 milliards de dollars en 2014). Récemment, deux banques multilatérales de développement ont vu le jour — la Banque Asiatique pour l'investissement et l'Infrastructure et la

## DOSSIER : Les innovations de l'IDA18

L'IDA18, actuellement en négociation jusqu'en décembre 2016, comporte un certain nombre d'innovations qui impliquent une transformation importante de l'institution et un renforcement substantiel de sa capacité d'intervention en faveur de nos pays. Les points saillants de ces innovations se présentent comme suit :

### 1. L'EFFET DE LEVIER

- ◆ Une grande innovation de l'IDA18 par rapport aux reconstitutions antérieures est l'optimisation du bilan de l'IDA. Il s'agit d'utiliser les fonds propres accumulés par IDA depuis sa création comme effet de levier pour lever des ressources sur le marché des capitaux;
- ◆ Pour la période de l'IDA18, qui va de Juillet 2017 à Juin 2020, IDA compte lever environ 22.5 milliards de dollars EU sur le marché;
- ◆ Pour lever les ressources sur le marché IDA a fait l'objet de notation par les agences Standard & Poor et Moody's.

Ces deux agences ont toutes attribué la note AAA à l'IDA.

### 2. LE DOUBLEMENT DE L'ALLOCATION DES PAYS FRAGILES

- ◆ IDA18 prévoit le doublement de l'allocation des pays fragiles en tant que groupe. C'est ainsi que le scénario de base de l'IDA18 prévoit un montant d'allocation de 14,4 milliards de dollars EU contre 7,2 milliards pour IDA17
- ◆ Cette augmentation a été rendue possible en rehaussant de 3 à 4 le poids de la pauvreté dans la

formule d'allocation et en réduisant le coefficient lié à la performance économique

### 3. LA CREATION D'UN REGIME D'ATTENUATION DES RISQUES

- ◆ Ce régime permet à certains pays ne figurant pas sur la liste des états fragiles, mais qui sont menacés par des problèmes de vulnérabilité de bénéficier d'une allocation exceptionnelle.
- ◆ C'est ainsi que trois pays dont deux de notre Groupe (Guinée et Niger) bénéficieront d'une allocation exceptionnelle pour leur permettre de faire face aux risques de vulnérabilité.



Ouverture du second round de négociations au titre de l'IDA18 à Myanmar en juin 2016.

## Les innovations de l'IDA18 (contd....)

### 4. LE RELEVEMENT DU SEUIL D'ALLOCATION MINIMUM

- ◆ L'IDA18 prévoit de porter l'allocation minimale des pays de 4 à 15 millions de DTS ce qui va bénéficier en premier aux pays à faible population tels que la Guinée Bissau, les Comores, Djibouti et Sao Tomé et Príncipe.

### 5. AUGMENTATION DES RESSOURCES DU GUICHET REGIONAL

- ◆ L'IDA18 prévoit de porter les ressources réservées aux projets régionaux de 3 milliards de dollars EU à 7 milliards de dollars EU;
- ◆ La contribution nationale aux projets régionaux sera plafonnée à 20% du coût total du projet;
- ◆ Un sous-guichet régional sera créé pour répondre à la problématique des réfugiés et des communautés d'accueil;
- ◆ Ce sous régional sera doté d'un montant de 2 milliards de dollars;

- ◆ Pour être éligible à cette facilité, le pays doit abriter au moins 25000 réfugiés représentant au moins 0,1% de sa population.

### 6. AUGMENTATION DES RESSOURCES DU GUICHET DE REPONSE AUX CRISES

- ◆ L'IDA18 prévoit de porter les ressources du guichet de réponses aux crises de 1,8 milliards de dollars EU à 3 milliards de dollars EU
- ◆ De plus, pour aider les pays IDA à mieux se préparer et promouvoir la résilience contre les désastres, IDA18 va introduire un instrument de prévention contre les catastrophes, appelé CAT-DDO, dans les pays IDA.

### 7. LA CREATION D'UN GUICHET NON CONCESSIONNEL AU SEIN DE L'IDA

- ◆ L'IDA18 prévoit la création d'un guichet non-concessionnel de l'ordre de 9 milliards de dollars EU

- ◆ 5,1 milliards sont destinés à appuyer la transition de 3 pays nouvellement émancipés de l'IDA (Vietnam, Sri Lanka et Bolivie) et l'Inde;
- ◆ Et 3,9 milliards de dollars EU pour les pays IDA (y compris les "blend")

### 8. LA CREATION D'UN GUICHET POUR LE SECTEUR PRIVE

- ◆ IDA18 prévoit la création d'un guichet pour le développement du secteur privé dans les pays IDA et en particulier dans les pays fragiles;
- ◆ Ce guichet comprend quatre facilités; (1) La facilité d'atténuation des risques pour l'infrastructure, (2) La facilité de garantie MIGA, (3) La facilité de monnaie locale, (4) La facilité de financement bonifié
- ◆ Ce guichet sera doté d'un montant de 2,5 milliards de dollars EU

Nouvelle Banque de Développement. Etant donné que ce paysage de plus en plus diversifié offre la perspective de plus de ressources pour le développement mondial, le rôle du GBM comme point d'ancrage des BMD dans l'architecture de développement international demeure important. L'avantage comparatif du GBM réside dans l'identification des politiques de développement et des innovations efficaces au niveau local, en s'appuyant sur des connaissances et des sources de financement mondiales.

Le GBM doit maintenir une grande souplesse opérationnelle afin de répondre à un large éventail de besoins des clients dans le cadre de sa mission fondamentale. La demande des services du GBM a augmenté

avec l'accroissement de la gamme des clients et la diversité des circonstances locales au sein de laquelle il doit fonctionner. Une question clé est de savoir comment assurer une approche flexible, efficace et efficiente pour la gamme complète des clients, en offrant des services personnalisés et une structure de prix variables afin de répondre à leurs besoins.

Pour que le GBM mette en œuvre le programme ambitieux présenté dans le « Regard vers le futur », il a besoin du soutien des actionnaires pour devenir une institution plus forte. L'organisation ne peut répondre aux attentes de ses clients sur la base de ses ressources propres actuelles, étant donné que la croissance interne de ses institutions est limitée par

l'environnement de faibles taux d'intérêt qui est à l'origine de la faiblesse de ses résultats financiers et d'une affectation au compte de réserves limitée par les politiques de transferts à l'IDA. C'est pourquoi la réussite de l'IDA18 est essentielle pour assurer un GBM plus fort.

Le besoin de ressources concessionnelles continue de croître, tout comme les possibilités de les exploiter. La légitimité du GBM repose sur l'ensemble de ses membres et leur représentation équitable. Dans les prochains mois, la Banque développera un paquet approprié de mesures visant à assurer que toutes les institutions ont la force financière dont ils ont besoin pour relever les défis mondiaux, régionaux et nationaux qui se pointent à l'horizon.

## Scénarii de Financement de l'IDA18 (en milliards de dollars EU)

	IDA17	Inférieur	Base	Supérieur1	Supérieur2
I. Financement concessionnel	45.0	54.9	63.4	62.0	66.5
A. Financement IDA de base	39.1	45.3	52.3	50.9	55.4
FCS/FCV	7.2	11.7	14.4	13.6	15.0
y compris régime d'atténuation des risques	0.0	0.0	0.6	0.6	0.7
Syrie	0.0	0.0	1.0	1.0	1.0
Non FCS	31.9	33.6	37.9	37.3	40.4
y compris pays émancipés de l'IDA	4.2	0.0	0.0	0.0	0.0
B. Autres Financements IDA	5.9	9.6	11.1	11.1	11.1
Guichet de réponse aux crises	1.7	3.0	3.0	3.0	3.0
Programme régional	3.1	5.5	7.0	7.0	7.0
Y compris sous-guichet des réfugiés	0.2	1.5	2.0	2.0	2.0
Apurement des arriérés	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
II. Financement non concessionnel	7.1	7.6	9.0	15.5	11.0
A. Soutien à la transition des pays émancipés	3.2	4.3	5.1	5.1	5.1
B. pays IDA (Scale up facility)	3.9	3.3	3.9	10.4	5.9
III. Guichet secteur Privé	0.0	2.5	2.5	2.5	2.5
<b>TOTAL</b>	<b>52.1</b>	<b>65.0</b>	<b>75.0</b>	<b>80.0</b>	<b>80.0</b>

### DOSSIER : Lutte contre les flux financiers illicites

L'adoption par les chefs d'Etats et de gouvernements africains du rapport MBEKI sur les flux financiers illicites (FFI) en Afrique en 2015 a suscité la réflexion sur la nécessité de lutter contre ces flux et de renforcer la mobilisation des ressources intérieures pour le développement. Lors des réunions de printemps 2015 du GBM, les Gouverneurs africains ont réitéré cet appel auprès du Président du GBM, qui a pris l'engagement de définir un plan d'action de la Banque pour aider nos pays à combattre ce fléau.

En mai 2015 à Dakar au Sénégal, les pays membres du Partenariat contre les financements illicites ont réaffirmé leur engagement à lutter contre les FFI et la corruption, en approfondissant le dialogue sur les meilleures pratiques, les opportunités et les défis pour atteindre cet objectif. Ce partenariat représente une plateforme pour échanger sur les défis et réfléchir collectivement sur les actions

potentielles à mener au niveau des pays pour combattre les FFI. Dans le cadre de ce partenariat, chaque pays préparera son plan d'action national de lutte contre les FFI. Ces plans guideront la mise en œuvre des mesures et des engagements pour lutter contre les financements illicites et la corruption en vue d'améliorer la transparence et la redevabilité dans les secteurs public et privé de chaque pays.

Lors de la troisième conférence internationale sur le financement du développement tenue en juillet 2015 à Addis-Abeba en Ethiopie, la communauté internationale a reconnu que les FFI constituent une entrave majeure à la capacité des pays en développement à mobiliser des ressources intérieures suffisantes pour financer leur développement. La conférence a élaboré un plan d'action qui, entre autres:

- ◆ souligne la nécessité de lutter contre ce fléau et s'engage à redoubler d'efforts

pour le réduire considérablement à l'horizon 2030;

- ◆ appelle les pays à lutter contre l'évasion fiscale et la corruption en renforçant les réglementations nationale ainsi que la coopération internationale en matière fiscale et financière;
- ◆ encourage les gouvernements à introduire des clauses contre les abus dans leurs traités fiscaux et à améliorer la transparence et l'échange d'information entre les autorités fiscales des pays d'origine et de destination des FFI;
- ◆ exhorte les entreprises multinationales à payer des impôts aux gouvernements des pays où elles opèrent conformément aux lois et politiques nationales et internationales en la matière;
- ◆ invite le FMI, la Banque mondiale et l'ONU à aider les pays d'origine et de destination; et

- ◆ appelle à l'élimination des paradis fiscaux.

Parallèlement, le FMI et la Banque mondiale ont créé une initiative conjointe pour aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes de taxation à travers l'approfondissement du dialogue sur les questions fiscales au plan international, notamment sur les règles et la coopération fiscale et le développement d'outils de diagnostic améliorés pour aider les pays à évaluer et à renforcer leurs politiques fiscales. Cette initiative se basera sur les programmes de la Banque en matière de fiscalité dans plus de 48 pays en développement et les programmes d'assistance technique du FMI dans plus de 120 pays.

A l'initiative de notre Bureau un comité technique formé par des conseillers des Administrateurs des Bureaux africains a été créé pour engager le dialogue avec la direction de la Banque sur les engagements pris par le Président sur les FFI. A cet effet, nous avons tenu des discussions avec le personnel de la Banque, dans le cadre d'un groupe thématique sur les FFI, pour donner des orientations sur comment la Banque pourrait aider nos pays à lutter contre les FFI.

A l'issue de ce processus, la Banque a présenté au Conseil d'administration une note de synthèse sur l'approche qu'elle entend adopter pour soutenir les pays en matière de FFI. Dans cette note, la direction a rendu compte des travaux passés et en cours au

sein de la Banque sur les FFI, en proposant une approche intégrée d'assistance aux pays. Cette approche comporte notamment un soutien de la Banque pour aider à analyser l'ampleur des FFI dans les pays, ainsi qu'un soutien en matière de d'assistance technique et de renforcement de capacités. Pendant les discussions au Conseil, les Administrateurs africains ont exhorté la direction à:

- ◆ faire preuve de sélectivité dans le travail à réaliser sur les FFI, notamment en accordant une priorité aux actions d'identification et de renforcement de capacité en matière d'évaluation des transferts (transfer pricing), de fiscalisation douanière, de fiscalisation des industries extractives, et de recouvrement des avoirs volés;
- ◆ collaborer avec le FMI afin de renforcer l'efficacité des efforts dans la lutte contre les FFI;
- ◆ prévoir des ressources budgétaires suffisantes pour le travail de la Banque sur les FFI aussi bien pour l'exercice 2017 que pour le moyen terme;
- ◆ adopter un plan d'actions sur la lutte contre les FFI, avec les détails sur les instruments de financement, une priorisation des actions et des objectifs et un calendrier bien définis;
- ◆ intégrer le travail sur les FFI dans les documents de diagnostic et de stratégie de la Banque dans les pays.

# Le Bulletin

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Rédaction : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Edition: Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Conception: Will Kemp, Services Généraux, Groupe de la Banque mondiale

Impression : Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C.

**Pour toute contribution ou suggestion veuillez contacter**

Abdoul Karim OURO SAMAH,  
aallasan@worldbank.org  
202-458-1158 tél  
202-522-1585 fax

Emile Brillant EKAMBY,  
eekamby@worldbank.org  
202-473-4643 tél  
eds13@worldbank.org

Ce bulletin est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse <http://www.worldbank.org/eds13>

## Bureau de l'Administrateur

**MOHAMED SIKIEH KAYAD**

Administrateur

**SEYDOU BOUDA**

Administrateur Suppléant

**JEAN-CLAUDE TCHATCHOUANG**

Conseiller Principal

**MAMOU KOUYATE EHUI**

Conseillère Principale

**ARMAND E. ATOMATE**

Conseiller Principal

**AMADOU KANE**

Conseiller Principal

**FATOU DIALLO**

Conseillère Principale

**BOUBACAR-SID BARRY**

Conseiller Principal

**ABDOUL KARIM OURO SAMAH**

Conseiller

**LEOPOLD ENGOZOGO MBA**

Conseiller

**VISHNU DUTT BASSANT**

Conseiller

**ABDOUL SALAM BELLO**

Conseiller

**GNAYAM KOUNTINGUE**

Conseillère

**FATIMATA DRAVE-DIAKITE**

Assistante Principale

**EMILE B. EKAMBY**

Assistant

